



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N°46 du 1 février 2013

Les Journées du Patrimoine 2013 pour les Restos du Cœur



2011



2012



En 2011 la FFVE a décidé de s'impliquer au profit de l'Association « Les Restos du Cœur ».

Grâce à vous, nous avons vendu 5 000 plaques, et remis un chèque de 20 000 €, ce qui nous a incité à continuer notre action pour 2012 avec, comme rêve un peu fou, « doubler la mise ».

Mission accomplie : nous avons remis 40 000 € aux « Restos » : du fond du cœur, merci à tous !

40 000 €, cela représente 40 000 repas !

Les collectionneurs ont du cœur, nous le savons. Faire du bien fait du bien, c'est pourquoi nous persistons en 2013 avec le même enthousiasme, pour la même cause, parce que le besoin s'en fait, hélas, toujours davantage sentir.

Le prix à 5 € pour tous les Clubs, aux formats auto et moto, ainsi que les frais d'expédition, restent inchangés.

Le Groupe AXA renouvelle son soutien et sa participation afin d'amortir les frais de fabrication. Tous les collectionneurs remercient bien sincèrement le groupe AXA.

Nos remerciements également à notre ami Thierry Dubois, qui depuis la 1^{ère} heure, s'associe bénévolement à notre initiative.

Coluche en avait fait son slogan, nous le reprenons pour sa cause : **On compte sur Vous !**

Bien cordialement,
Claude Delagneau



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...
Egalement sur www.ffve.org rubrique Publications Actualités.



Bulletin de participation

Club / Musée :

Adresse : **Code postal :** **Ville :**

N° affiliation à la FFVE : **Responsable :**

Organise la manifestation suivante dans le cadre des Journées du Patrimoine (rallye, expo) :

Nom, date et lieu :

Bon de Commande

A renvoyer par courrier à la FFVE accompagné de votre règlement – Date limite vendredi 31 août 2013
N'attendez pas le dernier moment - Envois par conditionnements de 10 plaques

Nombre de plaques : x 5,00 € = € **Format Auto** **Format Moto**

Frais de port : 10 plaques : 9 € / 20 plaques : 10 € / 30 plaques : 11 € / 40 plaques : 12 € / 50 plaques : 13 € /
60 plaques : 14 € / 70 plaques : 15 € / 80 plaques : 16 € / 90 plaques : 17 € / 100 plaques : 18 €.

TOTAL : €

Les plaques vous seront envoyées en « Colissimo suivi », avec preuve de dépôt - suivi du colis - dépôt sans signature.

Adresse de livraison si différente du club :

.....

Fait à **Le**

Nom et fonction du signataire : **Signature :**

Pour éviter les frais de port, les plaques seront disponibles sur les stands de la FFVE à Rétromobile, à Reims et en Avignon.